

RAPPORT N° 04/2-52
au Conseil Municipal

OBJET

ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVAIL ET DE SECURITE
POUR LE PERSONNEL

APPROBATION DU PROJET ET DE LA PROCEDURE

AUTORISATION DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)

Afin de satisfaire ses besoins en vêtements de travail et de sécurité pour le personnel communal et d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux, la Commune a lancé un appel d'offres pour cette opération.

Compte tenu de l'incertitude sur le rythme et l'étendue des besoins des services municipaux, sur le nombre d'habits abîmés à remplacer, le marché à bons de commande a été retenu (conformément à l'Article 71 du Code des Marchés Public) avec une fourchette fixant un minimum et un maximum en quantité dans l'année.

Concernant l'allotissement, une analyse économique (dite «Loi PARETO») a été menée pour déterminer les articles représentant la plus grande proportion en valeur dans le marché. En fonction de cette analyse et de l'organisation du tissu commercial, le marché a été alloti en 22 lots (tableaux en annexe).

Le marché sera conclu à compter de sa date de notification et jusqu'au 31 décembre 2004. Il sera ensuite reconductible annuellement par décision expresse de la personne responsable du marché, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

L'estimation globale des fournitures est de 256 000,00 euros maximum par an.

Les crédits nécessaires sont prévus sous les Chapitre 011 et Article 60636 du Budget principal.

Je vous demande, en conséquence :

1. d'adopter la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché, comme suit :
 - procédure d'appel d'offres ouvert (Articles 10, 33, 57 à 59 et 71 du Code des Marchés Publics),

RAPPORT N° 04/2-52

- décomposition en 22 lots pouvant donner chacun à un marché distinct,
 - marché à bons de commande fixant une quantité minimale et maximale pour chaque lot,
 - durée : année civile 2004, avec possibilité de reconduire le marché 3 fois ;
2. d'approuver le dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché ;
 3. de prendre acte du lancement de la consultation ouverte ;
 4. de m'autoriser à passer un (des) marché(s) à bons de commande fixant une quantité minimale et maximale pour chaque lot avec le(s) fournisseur(s) retenu(s) par la Commission Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;
 5. d'autoriser la signature du (des) marché(s) par mon Délégué ou moi-même.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA

COMMUNE DE SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION N° 04/2-52
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 7 mai 2004

OBJET

**ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVAIL ET DE SECURITE
POUR LE PERSONNEL**

APPROBATION DU PROJET

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 04/2-52 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2^{ème} Adjoint au Député-Maire, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché pour l'achat de vêtements de travail et de sécurité pour le personnel communal.

ARTICLE 2

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché.

DELIBERATION N° 04/2-52

ARTICLE 3

Prend acte du lancement de la consultation ouverte ;

ARTICLE 4

Autorise le Député-Maire à passer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la Commission Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

ARTICLE 5

Autorise le Député-Maire ou son Délégué à signer le(s) marché(s).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 13 MAI 2004



LE DÉPUTÉ-MAIRE

René-Paul VICTORIA

ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVAIL ET DE SECURITE POUR LE PERSONNEL

- répartition des Lots de la Classe A -

1 / 2

LOTS	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE MINI	QUANTITE MAXI
1	Blouse / blanc avec LOGO ARMOIRIES <i>Option - blouse / blanc avec LOGO PAILLE EN QUEUE</i> <i>Option - blouse de couleur (*) avec LOGO ARMOIRIES</i> <i>Option - blouse de couleur (*) avec LOGO PAILLE-EN-QUEUE</i>	PIECE	1 200	1 800
2	Sabots de sécurité / blanc	PAIRE	480	720
3	Gant en latex pour usage alimentaire (par 100)	BOITE	2 000	3 000
4	Chaussures de sécurité hautes à semelle anti-perforation	PAIRE	351	526
5	Veste de travail / vert avec LOGO ARMOIRIES <i>Option - veste de travail / vert avec LOGO PAILLE-EN-QUEUE</i>	PIECE	610	915
6	Pantalon de travail / vert	PIECE	613	920
7	Tablier de plonge	PIECE	480	720
8	Tee-shirt / blanc avec LOGO ARMOIRIES <i>Option - tee-shirt / blanc avec LOGO PAILLE-EN-QUEUE</i> <i>Option - tee-shirt de couleur (*) avec LOGO ARMOIRIES</i> <i>Option - tee-shirt de couleur (*) avec LOGO PAILLE-EN-QUEUE</i>	PIECE	2 200	3 300
9	Gant en cuir croûte de bovin / 15 cm	PAIRE	1 300	2 000
10	Polo / blanc à manches courtes avec LOGO ARMOIRIES <i>Option - polo / blanc à manches courtes avec LOGO PAILLE-EN-QUEUE</i> <i>Option - polo de couleur (*) à manches courtes avec LOGO ARMOIRIES</i> <i>Option - polo de couleur (*) à manches courtes avec LOGO PAILLE-EN-QUEUE</i>	PIECE	400	600
11	Bottes en PVC à semelle antidérapante	PAIRE	722	1 080
12	Pantalon en jean	PIECE	240	360
13	Chaussures de sécurité basses à semelle anti-perforation	PAIRE	200	300
14	Gilet fluorescent	PIECE	277	416
15	Pantalon de travail / bleu	PIECE	359	540
16	Ensemble de pluie à deux pièces	PIECE	499	748
17	Casquette de couleur (*) avec LOGO ARMOIRIES <i>Option - casquette de couleur (*) avec LOGO PAILLE-EN-QUEUE</i>	PIECE	400	600
18	Gant en latex pour usage ménager	PAIRE	1 200	1 800
19	Protège-face à visière en plastique	PIECE	135	200

(*) NB Les couleurs sont celles de base des armoiries de Saint-Denis.

ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVAIL ET DE SECURITE POUR LE PERSONNEL

- répartition des Lots de la Classe B -

2/2

LOTS	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE MINI	QUANTITE MAXI
20	PROTECTION DE LA TETE			
	Visière faciale portable avec casque	PIECE	44	66
	Casque anti-bruit	PIECE	74	111
	Casque de chantier	PIECE	88	130
	Bob's / blanc avec LOGO ARMOIRIES	PIECE	218	320
	<i>Option - bob's / blanc avec LOGO PAILLE EN QUEUE</i>			
	<i>Option - bob's de couleur (*) avec LOGO ARMOIRIES</i>			
	<i>Option - bob's de couleur (*) avec LOGO PAILLE EN QUEUE</i>			
	Masque anti-poussière en caoutchouc (avec cartouche)	PIECE	15	22
	Lunettes de protection en plastique	PIECE	167	250
	Masque anti-poussière jetable	PIECE	2 064	3 100
	Casque portable avec visière grillagée	PIECE	12	20
	Masque à souder	PIECE	10	16
Lunettes de soudeur	PIECE	5	10	
21	PROTECTION DU CORPS			
	Harnais complet pour débroussailleuse	PIECE	64	96
	Polo / blanc à manches longues avec LOGO ARMOIRIES	PIECE	120	180
	<i>Option - polo / blanc à manches longues avec LOGO PAILLE-EN-QUEUE</i>			
	<i>Option - polo de couleur (*) à manches longues avec LOGO ARMOIRIES</i>			
	<i>Option - polo de couleur (*) à manches longues avec LOGO PAILLE-EN-QUEUE</i>			
	Manteau de pluie avec capuche	PIECE	335	500
	Veste de travail / bleu avec LOGO ARMOIRIES	PIECE	120	180
<i>Option - veste de travail / bleu avec LOGO PAILLE-EN-QUEUE</i>				
Tablier de soudeur en cuir	PIECE	120	180	
22	PROTECTION DES MAINS			
	Gants de docker	PAIRE	800	1 200
	Gants spécial de soudeur	PAIRE	55	82
	Gants en PVC / rouge	PAIRE	24	37
	Gant nitrile	PAIRE	256	384

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du vendredi 7 mai 2004
et annexé à la Délibération n° 04/2-52



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA

(*) NB Les couleurs sont celles de base des armoiries de Saint-Denis.